PLATE-FORME RÉGIONALE DÉVELOPPEMENT RURAL RHÔNE-ALPES

Groupe de travail régional Relations Villes-Campagnes

Fiche d'expérience

page 1 / 2

Le passe-jardins : réseau de jardins partagés et centre de ressources... au service de la cohésion sociale, de l'écocitoyenneté

Contexte et objectifs visés

L'association Le PASSE-JARDINS est issue d'un mouvement national initié en 1998 par la Fondation de France sur le concept des jardins participatifs. Elle s'inscrit aujourd'hui dans la dynamique du réseau national le « Jardins dans tous ses états »

A travers l'accompagnement et la formation des porteur(e)s de projet de jardins partagés, l'animation de jardins, et l'animation d'un réseau régional des jardins partagés, le passe-jardins a pour finalité de :

- ✓ cultiver partout et avec toutes et tous des utopies jardinières, créatrices de liens coopératifs
 - L'action du passe-jardins s'appuie sur une démarche participative : chaque projet est écologiquement conçu, construit et cultivé collectivement avec les habitants.
 - Notre association regroupe des acteurs régionaux des jardins partagés autour des valeurs ayant pour objectif commun la création de jardins partagés par les habitants :
- ✓ Le renforcement des liens sociaux, là où les conditions d'existence ont contribué à distendre les mailles de la vie sociale, de l'entraide et du dialogue.
- ✓ Que les citoyens sans aucune discrimination culturelle, ethnique ou sociale, puissent s'approprier leur cadre de vie quotidien et l'enrichir.
- ✓ Donner un point **d'appui aux personnes en difficulté afin de retrouver utilité sociale et dignité,** en ayant la possibilité de participer à un travail productif, qu'il soit monétaire ou non.
- ✓ De **nouer des liens généreux** autant que respectueux avec la Terre et le monde vivant, et agir de façon responsable.
- Le plaisir de créer, de **goûter, de partager des nouvelles formes de liberté et** d'autonomie.

Présentation résumée

Centre de ressources des jardins partagés, le passe-jardins propose

- Des réunions mensuelles d'information collective permettent d'appréhender le concept des jardins partagés, la démarche de création ; la faisabilité de votre projet, l'accompagnement proposé par l'association le passe-jardins
- Des formations: modules allant de l'intention de créer, de réaliser, de partager la vie du jardin jusqu'à la transmission de la démarche du jardinage collectif éco responsable.
- Des Ateliers pratiques de jardinage collectif éco-responsable :
 Compostage, paillage, lutte biologique... savoir-faire pour soigner et préserver le sol, l'eau, les plantes, les insectes, les oiseaux...
- De l'animation de jardins partagés : L'accompagnement du passe-jardins représente une étape pour des personnes ou des lieux qu'il touche. Il s'agit de travailler avec les partenaires institutionnels et les habitants pour tisser ensemble une nouvelle histoire collective.

Thème: Cohésion Sociale Sous-thème: jardins

collectifs

Mots-Clés

Initiative citoyenne, écocitoyenneté, concertation, jardins, réseau

France/Rhône-Alpes /Rhône/ Association

Type de bénéficiaire Coût du projet

- Montant total :
- Fonds européens en % du total :

Autres sources de financement :

Dates du projet

Date de début : 1998 Date de fin *(prévisionnelle)* :







PLRTE-FORME RÉGIONALE DÉVELOPPEMENT RURAL RHÔNE-ALPES

Villes-Campagnes

Fiche d'expérience

page 2 / 2

Le PASSE-JARDINS : réseau de jardins partagés et centre de ressources au service de la cohésion sociale, de l'écocitovenneté

Les **partenaires financiers du passe-jardins** sont La Ville de Lyon, La région Rhône-Alpes, Le Grand Lyon, Conseil Général de l'Isère

Le réseau des jardins partagés de Rhône-Alpes organise en 2012 et 2013 les ASSISES nomades des jardins partagés "Des assises pour rester debout !"

Résultats

Le jardin partagé contribue à développer le lien et la cohésion sociale ainsi que l'éco-citoyenneté. En valorisant l'autoproduction, les jardins collectifs et participatifs apportent une réponse d'autonomie dans un contexte de crise économique et d'appauvrissement de la population. Ils participent à l'éducation populaire.

- 130 projets ont été créés depuis 2000
- > 35 projets sont en cours d'étude et d'accompagnement en Rhône Alpes

Points d'intérêts et Enseignements

- Les demandes de conseil et accompagnement émanent indistinctement des élus, techniciens ou habitants.
- La mise en œuvre nécessite une réelle co construction et une gouvernance spécifique associant élus, techniciens et habitants. La concertation est nécessaire tout au long du processus de création.
- Pour l'élu, il s'agit aussi de faire confiance aux habitants qui sont les acteurs principaux de la mise en œuvre et de la gestion du jardin : il s'agit aussi de porter le projet et de traiter les éventuelles résistances qui peuvent émergent sur les « bidonvilles verts ».
- La collectivité peut éventuellement mettre un terrain à disposition mais ce n'est pas une condition indispensable.

Pour en savoir plus :

Personne à contacter:

Nom du contact : Catherine CREUZE E-mail : contact@lepassejardins.fr

Site internet du projet

http://lepassejardins.fr/spip.php?rubrique4

http://jardins-partages.org/

Rédacteur de la fiche :e-mail

Date de rédaction : Dernière mise à jour :





